

# DIASOL - Gamme aéronautique

## GRANULÉS ABSORBANTS POLYVALENT POUR TOUS LIQUIDES ET MATIÈRES GRASSES



- **Attestation d'aptitude aéronautique DGA N°104, inscription au catalogue C3A**
- **Code OTAN N° 7930 14 515 8505.**
- **Terre de diatomée : 100% naturelle.**
- **Convient aussi bien pour les traitements curatifs que préventifs.**
- **Ne s'écrase pas, ne forme pas de boue, anti-dérapant, sans odeur.**
- **Permet l'absorption de tous liquides : eau, huile, huile hydraulique, solvant, acide peinture, encre, fuel, produits toxiques et corrosifs...**
- **Compatible avec le contact alimentaire et ininflammable.**

### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Granulés de couleur marron-rouille.
- Terre de diatomée calcinée.
- Température de calcination : 800°C.
- Granulométrie moyenne : comprise entre 0,3 et 1,0 mm.
- Sans odeur.
- Pouvoir absorbant (Norme AFNOR NFP 98-190) :
  - eau : 138 %
  - hydrocarbure : 151 %.**
- Taux d'émission de poussière (Norme P 98-190) : < 0,5%.
- Taux d'adhérence résiduelle sur un revêtement traité : 103 ± 5 %.
- Masse volumique : 500 g/l.
- Perte au feu : 2 %.
- Granulés fins et lourds, composés exclusivement de terre de diatomée (ou diatomite) calcinée.
- Absorbe tous liquides et matières grasses : eau, huile, produits chimiques, alcalins ou acides (à l'exception de l'acide fluorhydrique), fuel, gazoil...
- Ne s'écrase pas, ne forme pas de boue, anti-dérapant.
- Ne rejette pas les liquides absorbés.
- Ne forme pas de poussière, ne vole pas au courant d'air.
- Faire retraiter l'absorbant souillé par un prestataire agréé.

### SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Ininflammable.
- Conformité alimentaire.

### MODE D'UTILISATION :

- Epandre **DIA-SOL** jusqu'à absorption complète (changement de teinte).
- Malaxer éventuellement à l'aide d'un balai avec le polluant.
- Laisser agir 10 minutes environ.
- Récupérer le mélange par simple balayage ou par aspiration.

### EXEMPLES D'APPLICATIONS :

- Traitement curatif ou préventif : en cas de déversement accidentel de produits à éliminer rapidement.
- Traitement anti-dérapant : sur sols glissants ou verglacés.
- Sur tous types de sols : ciments, marbres, carrelages, terres cuites, thermoplastiques, goudrons, bois.